



## Honoraires de transaction TTC à la charge vendeurs

Prix de vente	Habitation	Terrain	Commercial / Industriel	Parking, Box, Stationnement
De 1€ à 130 000 €	9 % TTC avec un minimum de 5 000 €	de 0 à 350 000 € forfait 15 000 €	9 % TTC	Forfait 2500 €
De 130 001 à 200 000 €	8 % TTC	A partir de 350 001 € honoraire de 5 %	8 % TTC	
De 200 001 à 300 000 €	7% TTC		7 % TTC	
De 300 001 à 450 000 €	6 % TTC		6 % TTC	
Au dessus de 450 001 €	5 % TTC		5 % TTC	
<i>Tranches non cumulables entre elles, le calcul des honoraires se fait à partir du prix de vente, charges vendeurs (exception possible pour les successions).</i>				

### LOCATION (zone tendue):

- 10 €/m<sup>2</sup> – dossier et rédaction du bail
- 3 €/m<sup>2</sup> – état des lieux

***En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.***

**SAS L'ENTENTE IMMO – 37 boulevard Charles de Gaulle 95110 SANNOIS.**

**Honoraires au 3 juin 2024**

SAS L'ENTENTE IMMO / 1 000 € / RCS de Pontoise N° 984 940 775 / Carte professionnelle T n° CPI 9501 2024 000 000 017 délivrée par la CCI Paris île-de-france, Garantie : GALIAN, 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS cedex 08.  
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

La délivrance d'une note est obligatoire.